

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XII. — Instruments de précision, électricité.

3. — POIDS ET MESURES, INSTRUMENTS DE MATHÉMATIQUES, COMPTEURS  
ET PROCÉDÉS D'ESSAI.

N° 408.828

Nouveau plomb pour architectes.

SOCIÉTÉ CAMION FRÈRES résidant en France (Ardennes).

Demandé le 11 novembre 1909.

Délivré le 2 février 1910. — Publié le 6 avril 1910.

Les plombs actuellement usités par les architectes ne peuvent être portés tels quels dans les poches qu'ils détériorent ou déchirent, par le frottement de leur pointe contre l'étoffe, ils peuvent même parfois être la cause de blessures. On y a remédié en les enfermant ou vissant dans des boîtes ou étuis spéciaux, cela augmente leur poids et leur prix d'achat. Le nouveau plomb, objet de ce brevet, supprime toute enveloppe et évite tous ces inconvénients. Il est construit de telle sorte que la pointe, lorsqu'on ne se sert plus du plomb, peut être facilement et simplement rentrée à l'intérieur du corps du plomb lui-même, qui peut ainsi être porté sans crainte dans la poche.

Ce nouveau plomb est représenté sur le dessin annexé, où :

La fig. 1 montre en élévation les différentes pièces le composant;

La fig. 2 montre le plomb monté et prêt à servir, la moitié de celui-ci étant montrée en coupe;

La fig. 3 montre ce plomb en élévation, monté et la pointe rentrée. La position ponctuée est celle qu'occupe ladite pointe et la vis la commandant lorsque la pointe a cédé sous la rencontre d'un corps dur.

1 est le corps du plomb, en fonte, acier ou tout autre métal, percé d'un logement cylindrique 2 dans lequel viennent se loger le

ressort 3 et la pointe 4. La pointe 4 est munie d'un évidement central fileté 5, dans lequel vient se placer la tige filetée 6 du bouton 7 en passant au travers du logement cylindrique 2.

Le montage s'opère comme montré fig. 2, le bouton 7 et sa partie filetée vient s'appuyer et se centrer contre l'évidement tronconique ménagé à la partie supérieure du corps du plomb 1, le ressort 3 est introduit dans son logement 2, puis la pointe 4 est refoulée sur ce ressort qu'elle comprime dans ledit logement. Le prolongement de la pointe 4 d'un diamètre plus réduit que son extrémité postérieure vient alors se placer contre et en face de la partie filetée 6 du bouton 7 et il suffit de tourner ce dernier pour faire remonter et fixer dans le logement 2 la pointe 4.

Le bouton 7 est percé centralement pour laisser passer la ficelle ou corde 8 dont le nœud se loge dans le vide central de la pointe 4.

Dans la fig. 2 l'appareil est prêt pour son usage. Comme dit ci-dessus le corps du plomb peut être en fonte, quant à la pointe elle est de préférence en acier trempé, afin de présenter une plus grande résistance aux chocs qu'elle peut subir, si même elle rencontre un corps dur la pointe comprime le ressort et rentre à l'intérieur du logement, prenant ainsi la position montrée en pointillé dans la

Prix du fascicule : 1 franc.

fig. 3. Elle revient d'elle-même en position lorsque l'obstacle est évité.

On comprend facilement la façon de se servir de ce nouveau plomb. C'est la vis 5 fileté 6 du bouton 7 qui permet, soit qu'on la tourne dans un sens ou dans l'autre, la sortie ou la rentrée de la pointe 4 dans son logement 2.

Il suffit donc de donner un mouvement 10 circulaire droite ou gauche au bouton 7 pour obtenir soit la position de la fig. 2 où le plomb est prêt pour l'usage, soit celle de la fig. 3 où le plomb est prêt à être mis en poche.

## RÉSUMÉ.

15

Nouveau plomb d'architecte, caractérisé par la combinaison avec un corps perforé d'une pointe en acier trempé entourée sur une partie de sa longueur par un ressort et possédant un logement fileté recevant une 20 vis également fileté solidaire d'un bouton permettant par sa rotation dans l'un ou l'autre sens la sortie ou la rentrée dans le logement interne du corps de la pointe dudit plomb.

SOCIÉTÉ CAMION FRÈRES.

Par procuration :  
Georges FAUGÉ.

Fig. 1.

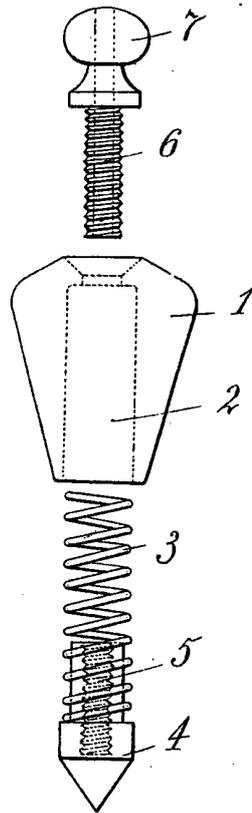


Fig. 2:

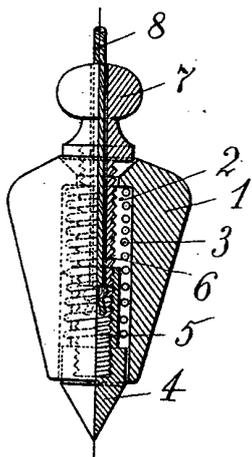


Fig. 3.

